



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

Avoir validé la formation en ligne France SST (6 heures max.) avec :

- Module Juridique
- Module Prévention
- Module Pédagogique

Public cible

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs souhaitant animer des actions de formation aux conduites d'engins (ETMA et ETL).

Nombre de participants

Groupe de 12 personnes maximum conseillé

Durée

5 jours consécutifs (35 heures)

Références réglementaires

Art. L4121-1 à 3 et R4323-55 à 57 du Code du Travail.
Directives 2009/104/CE, 2006/42/CE et Règlement UE 2016/425.
Convention 167 de l'OIT (1988).

Programme de formation

Devenir Formateur en conduite d'engins en sécurité (ETMA et ETL).

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de mettre en place et d'animer des actions de formation en conduite des équipements de travail mobiles automoteurs (ETMA) et des équipements de travail servant au levage (ETL) en sécurité.

OBJECTIFS :

- Être capable d'acquérir les compétences pédagogiques et techniques nécessaires pour former des opérateurs à la conduite sécurisée d'équipements mobiles automoteurs et d'équipements de levage ;
- Être capable de maîtriser la réglementation internationale, européenne et nationale en vigueur ;
- Être capable d'évaluer les connaissances et les savoir-faire des conducteurs dans le cadre de leur future autorisation de conduite ;
- Être capable d'animer et de transmettre ses savoirs et ses savoirs faire auprès d'un public varié.

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Mises en situation pédagogiques ;
- Études de cas pratiques.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;
- Plateforme de mise en situation pratique,
- Accès à un « Espace Formateur » en ligne, pendant et après la formation, comportant toute la documentation ;
- Chaque apprenant recevra la documentation papier nécessaire à la formation.

OBTENTION FINALE :

- **Diplôme de Formateur en conduite d'engins (ETMA et ETL)** (Art. L6352-1 du Code du Travail) ;
- **Certificat de Réalisation – Formateur CE** (Arrêté 2018 du Ministère du Travail).

CONTENUS INDICATIFS :

- Aspects réglementaires avec droits et devoirs des employeurs et salariés ;
- Démarche de prévention des risques professionnels au sein de l'établissement ;
- Ingénierie pédagogique des formations adéquates à la conduite en sécurité ;
- Connaissances techniques des engins considérés (ETMA et ETL) et de leurs nomenclatures ;
- Identification et mesures de prévention des risques issues des recommandations nationales respectives ;
- Connaissances et savoir-faire de la conduite en sécurité des équipements concernés ;
- Travail prescrit et travail réel : analyses de situations professionnelles de manutentions mécanisées
- Mise en œuvre et application des recommandations nationales
- Modalités de vérification d'adéquation à la tâche de travail ;
- Identification des facteurs liés aux conducteurs, aux équipements et à l'environnement de travail ;
- Connaissances cinématiques / lois physiques appliquées à la manutention et au levage mécanisés ;
- Notions de psychophysiologie adaptées au conducteur d'engin ;
- Neuropédagogie et andragogie à cerveau total pour l'animation des formations ;
- Animations et mises en pratique des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant les mises en situation de la formation ;
- Évaluations certificatives avec mise en situation pédagogique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Expert en prévention des Risques Routiers, en Sécurité Routière et en Conduite d'Engins ;
- Expert en prévention des risques professionnels ;
- Avocat Conseil en Droit social et EvRP.